

Examen de la structure du Conseil d'orientation du Programme ONU- REDD: projet de mandat

PROGRAMME ONU-REDD
HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION

25-26 mars 2012
Asunción, Paraguay



Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse: www.unredd.net.

Le [Programme ONU-REDD](#) est un programme de collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Il fonctionne donc selon les politiques, procédures et règlements intérieurs en vigueur dans ces trois organisations. En outre, il suit les lignes directrices relatives à la gouvernance du [Groupe des Nations Unies pour le développement](#) (GUND) pour les programmes conjoints et respecte l'encadrement et la supervision du [Fonds d'affectation spéciale multidonateurs](#).

C'est dans ce contexte que le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD (le Conseil) a été créé, afin d'encadrer et de diriger le Programme ONU-REDD. Il incombe également au Conseil d'approuver les allocations financières du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs d'ONU-REDD, selon les paramètres fixés dans la *Stratégie du Programme ONU-REDD (2011-2015)*, afin de garantir la réussite globale du Programme. Par conséquent, l'administration du Conseil doit être efficace et efficiente pour que le Programme soit une réussite. Un Conseil qui fonctionne bien donne confiance aux parties prenantes, y compris aux contributeurs au Programme.

À sa septième réunion, à Berlin, les 13 et 14 octobre 2011, le Conseil a demandé que le Programme mette en place un processus d'examen complet de la structure du Conseil et que le secrétariat du Programme ONU-REDD propose une feuille de route, incluant la portée et le calendrier de cet examen, le plus rapidement possible, avant la neuvième réunion du Conseil. Le présent projet de lettre de mission a été établi suite à cette demande.

But et objectifs

Le principal but de cet examen est de déterminer et d'évaluer le mandat, le rôle, les responsabilités, la structure de gestion, la composition, la pratique, les procédures et la performance globale du Conseil à ce jour.

De ce fait, l'examen de la structure du Conseil a cinq grands objectifs:

1. Évaluer l'efficacité du Conseil en matière de supervision et d'orientation politique du Programme, notamment le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs d'ONU-REDD;
2. Cerner les meilleures pratiques du Conseil à ce jour et examiner la mesure dans laquelle le Conseil répond aux besoins et à la situation du Programme;
3. Examiner la composition et la structure du Conseil, ainsi que sa façon de mener ses activités et d'aider le Programme à exécuter son mandat par rapport à d'autres fonds d'affectation spéciale multidonateurs administrés par les Nations Unies et à réaliser les initiatives relatives à la préparation à la REDD;
4. Évaluer le règlement intérieur, les directives et la lettre de mission actuels du Conseil et déterminer la mesure dans laquelle le Conseil actuel les respecte, ainsi que toute lacune à combler;
5. Se pencher sur le rôle, les fonctions et la composition futurs du Conseil selon: i) la future mise en œuvre escomptée du Programme ONU-REDD; ii) l'évolution d'autres organes qui s'y rapportent (par exemple le Comité des participants et l'Assemblée des participants du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF), le Sous-comité du Programme d'investissement pour la forêt (FIP), le Partenariat REDD+, ainsi que le Conseil et l'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM); iii) les décisions de la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le flux prévu de financements liés à la lutte contre les changements climatiques; et iv) les attentes des participants au Programme ONU-REDD;

6. Dans ce contexte, et au vu des meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance, proposer des modifications à apporter au règlement intérieur, aux directives et à la lettre de mission actuels, ainsi qu'au mandat, au rôle, aux responsabilités, à la structure de gestion, à la composition, aux pratiques, aux procédures et à la responsabilisation du Conseil.

Portée

Le rapport final, en réalisant les objectifs susmentionnés et en apportant des réponses aux points suivants relatifs aux caractéristiques et activités du Conseil, permettra d'éclairer la prise de décisions en matière de renforcement des travaux du Conseil. Cette liste n'est pas exhaustive et vise à donner des orientations aux personnes chargées de l'examen.

1. Organisation et conduite des activités et de la structure du Conseil

- Règlement intérieur et lettre de mission du Conseil.
- Taille et profil du Conseil, groupes représentatifs et mandat (conditions de nomination) de ses membres.
- Le système actuel de désignation des membres du Conseil permet-il de garantir que le Conseil dispose des compétences en matière de supervision thématique, de contrôle financier et de gouvernance institutionnelle?
- Le nombre de réunions annuelles du Conseil est-il adapté?
- Conduite des réunions du Conseil et du groupe de travail.
- Orientation, évaluation et pertinence des informations.
- Efficacité des membres du Conseil et auto-évaluation annuelle des coprésidents.
- Niveau de compréhension qu'ont les membres du Conseil de leur rôle au Conseil et en tant que membres des groupes de travail du Conseil.
- Connaissance qu'ont les membres du Conseil du Programme ONU-REDD, de sa mission, de ses objectifs, stratégies et priorités, des questions prioritaires auxquelles le Programme s'attaque et de la place du Programme dans le contexte de la REDD+.
- Niveau de compréhension qu'ont les membres du Conseil de la limite entre les responsabilités du Conseil et celles des organismes d'exécution.
- Les informations mises à la disposition des membres avant les réunions du Conseil sont-elles adaptées et d'actualité?

2. Engagement du Conseil en faveur de la Stratégie du Programme ONU-REDD (2011-2015) et mandat

- Participation à la planification stratégique, au suivi et à l'examen du Programme.
- Connaissance et compréhension de la vision, de la mission et de l'engagement du Programme ONU-REDD lors de la rédaction de la Stratégie.
- Contrôle des travaux thématiques, des réalisations, des résultats et des effets du Programme.

Participation à l'approbation des demandes de financement

- Contrôle financier, inscription au budget et établissement de rapports.
- Mise en place de politiques claires d'allocation de fonds et d'évaluation des dépenses.

Participation à l'élaboration de politiques

- Formulation des politiques du Programme et des politiques de partenariat.

Relations avec les donateurs, facilitation du partenariat et mobilisation des ressources

- Relation avec les donateurs et les institutions partenaires.
- Rôle dans la mobilisation de fonds pour le Programme ONU-REDD.

3. Autres domaines permettant de comprendre comment le Conseil fonctionnera à l'avenir

Relation avec les organisations participantes (FAO, PNUD et PNUE)

- Nature de l'établissement de programmes des Nations Unies conjoints (par exemple, le principe de l'unité des Nations Unies dans l'action ou le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD).
- Orientations du GNUD et du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires.
- Architecture du partenariat (par exemple, un protocole d'accord) entre les organismes participants qui sous-tendent le Conseil.

Relation entre les contributeurs «du niveau 2» et le Conseil

- Comment les donateurs «du niveau 2» ont-ils une influence sur les questions relatives aux programmes? Comment leurs contributions doivent-elles être considérées au moment d'attribuer les sièges au Conseil?

Méthodologie, consultants et groupe de travail

L'examen devra appliquer les meilleures pratiques internationales pour garantir une évaluation et une acquisition d'enseignements objectives, transparentes, fondées sur des données et impartiales. Il doit s'appuyer sur l'étude des documents pertinents, des structures de gestion d'initiatives similaires et d'autres initiatives REDD+, sur les enquêtes réalisées, les questionnaires remplis et l'entretien réalisé auprès des membres du Conseil, ainsi que sur tout autre instrument de recueil de données applicable.

Deux consultants indépendants et expérimentés, l'un dans la gestion d'une organisation et l'autre dans la REDD+, le système des Nations Unies et l'administration de fonds, seront recrutés pour cet examen. Ils devront produire un seul document répondant aux trois groupes de questions susmentionnés. Lors du choix des candidats, un chef d'équipe doit être désigné. Les consultants doivent être indépendants et n'avoir aucun conflit d'intérêts avec le Conseil. Ils doivent bien connaître la REDD+ et les travaux du Programme ONU-REDD et avoir une connaissance précise du fonctionnement des institutions des Nations Unies (FAO, PNUD et PNUE) et de la nature de l'élaboration de programmes conjoints. Les consultants devraient en outre avoir une expérience dans l'évaluation d'organes similaires de prise de décisions. Veuillez vous reporter à l'annexe 1 qui contient la lettre de mission des consultants.

Un groupe de travail chargé de l'examen sera mis en place. Il réunira un représentant de chaque groupe membre du Conseil.¹ Les consultants feront rapport sur l'avancement de l'examen et

¹En vertu du règlement intérieur et des directives opérationnelles du Programme ONU-REDD, sont membres du Conseil: trois pays appartenant à chacune des trois régions (Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine-Caraïbes), trois pays donateurs, une organisation de la société civile, le président de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (en tant que représentant des peuples autochtones), la FAO, le PNUD et le PNUE.

présenteront leurs conclusions au groupe de travail du Conseil. Le secrétariat devra faciliter le processus d'examen et le travail du groupe; il désignera un membre du personnel chargé d'assumer la fonction de secrétaire de l'examen et de coordonner les aspects logistiques du processus.

Résultats attendus

Avant de recueillir des données, les consultants devront établir un *rapport de lancement* qui détaillera ce qu'ils estiment être la nature et les raisons de l'examen et montrera comment il convient de répondre aux questions posées, en proposant des méthodes et des sources de données, ainsi que des procédures de recueil de données. Ce rapport devra également contenir une proposition d'échéancier pour les tâches, activités et résultats attendus, ainsi qu'un plan annoté du rapport, ce qui permettra au groupe de travail de vérifier que tous comprennent également l'examen et qu'il répondra aux besoins du Programme, ainsi que de clarifier tout malentendu dès le départ.

Au stade intermédiaire, les consultants établiront un *projet de rapport sur l'examen* pour que le groupe de travail puisse vérifier que l'évaluation répond aux critères obligatoires contenus dans la lettre de mission.

Le rapport final de l'examen devra être un rapport de synthèse contenant les objectifs d'ensemble de l'examen. Le résultat final de l'examen sera présenté dans un document contenant un ensemble de recommandations, qui devraient clairement dériver des conclusions de l'examen, être claires, s'inscrire dans un délai et contenir une définition précise des incidences sur les ressources humaines et financières.

Budget

Le coût total de l'examen est de 150 000 dollars E.-U.

Calendrier indicatif et résultat

Activité	Date
Mise en place du groupe de travail	Huitième Conseil d'orientation - mars 2012
Le secrétariat travaille entre les sessions avec le groupe de travail pour finaliser la lettre de mission	Avril 2012
Recrutement des consultants	Juin 2012
Séance d'information des consultants menée par le groupe de travail et le secrétariat; élaboration du programme de travail pour l'examen	Août 2012
Lancement des activités relatives à l'examen	Septembre 2012
Soumission d'un projet de rapport au groupe de travail et au secrétariat	31 décembre 2012
Projet de rapport communiqué aux membres du Conseil et observations de ces derniers soumises aux consultants	Observations avant fin janvier 2013
Rapport final et projet de réponse au rapport transmis au Conseil	Février 2013
Discussion sur le rapport final, les recommandations et le projet de réponse établi par le groupe de travail	Dixième Conseil d'orientation

Annexe 1. Lettre de mission des consultants

L'examen sera effectué par deux consultants, choisis par le secrétariat et supervisés par un groupe de travail établi par le Conseil d'orientation. Ils doivent avoir des compétences différentes et complémentaires et établir un document unique pour chacun des résultats attendus susmentionnés. Selon les candidats choisis, un chef d'équipe devra être nommé.

Les consultants seront choisis après un appel d'offres publié sur les sites Internet du Programme ONU-REDD et les sites de recrutement de la FAO, du PNUD et du PNUE. Le recrutement respectera les normes de l'organisation des Nations Unies concernée.

Conditions/compétences de l'équipe:

- Être indépendante du Conseil.
- Connaître précisément l'élaboration conjointe de programmes dans le système des Nations Unies, ainsi que les politiques, procédures et règlements intérieurs des organisations des Nations Unies participantes.
- Connaître la REDD+ et le travail du Programme ONU-REDD; être suffisamment indépendant pour effectuer un examen critique et prospectif.
- Avoir de l'expérience dans l'évaluation d'organes similaires de prise de décisions.
- Formation supérieure dans ce domaine.
- Établir une note brève expliquant en quoi l'expérience professionnelle du candidat le prépare à cette mission, indiquant comment il comprend la lettre de mission et contenant toute question ou suggestion relative à la façon de mener cet examen.

Champ d'action et tâches:

- Établir un rapport de lancement comprenant un plan annoté du rapport ainsi que le calendrier des tâches, activités et résultats attendus qui détaillera ce que les consultants estiment être la nature et les raisons de l'examen et qui montrera comment les objectifs seront atteints grâce aux méthodes, aux sources de données et aux procédures de recueil des données proposées.
- Mener une analyse approfondie des documents pertinents, des procédures du Conseil existantes et de la composition du Conseil.
- Interroger les membres du Conseil.
- Rédiger un projet de rapport contenant les conclusions et axé sur les points spécifiques contenus dans la lettre de mission.
- Rédiger un rapport de synthèse final sur l'examen.